

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 6–10 novembre 2006**

## **PROGRAMMES DE PAYS**

**Point 8 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation selon la  
procédure d'approbation  
tacite*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2006/8/8**

17 août 2006

ORIGINAL: ANGLAIS

## **PROGRAMME DE PAYS— ÉTHIOPIE 10430.0 (2007–2011)**



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, ODK: M. H. Arthur tél.: 066513-2034

Attachée de liaison principale, ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



## RESUME

L'Éthiopie est l'un des pays les plus pauvres du monde, classé en 170ème position sur 177 pays d'après l'indicateur de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement. L'agriculture de subsistance, qui est le secteur économique prédominant, souffre d'une faible productivité en raison d'une importante dégradation de l'environnement et de mauvaises pratiques agricoles, résultant d'un sous-investissement dans le secteur social. La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont largement répandues parmi les 77,5 millions d'habitants: 31 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté et 6 à 13 millions sont menacés par la famine. Les taux de VIH/sida sont élevés et s'accroissent au sein de la population rurale.

Bien que les interventions de secours et de redressement occupent une place prédominante en Éthiopie, le PAM appuie les actions de développement visant à accroître la résistance aux chocs de la population. Entre 2003 et 2006, le PAM a aidé plus de 600 communautés et plus de 1 000 écoles à améliorer les ressources naturelles et les actifs sociaux en affectant 164 000 tonnes d'aide alimentaire à ce type d'actions de développement. Grâce au renforcement des capacités et à une participation communautaire active, les composantes Gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables et le programme d'alimentation scolaire de Children in Local Development (Les enfants et le développement local) ont remis en état plus de 300 000 hectares de terres dégradées, de former plus de 3 500 agents de contrepartie et permis à plus de 610 000 enfants de rester scolarisés. Les approches et méthodes de pointe développées dans le cadre de ces composantes ont influencé des programmes bien plus importants en Éthiopie, comme le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives, et soutiennent les secteurs plus larges des ressources naturelles et de l'éducation.

S'inscrivant dans le cadre du Plan de développement accéléré et durable de lutte contre la pauvreté et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le présent programme de pays est constitué de deux composantes qui opèrent en synergie. La composante Gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables par le biais des partenariats et de la solidarité des utilisateurs des terres<sup>1</sup> se concentre sur l'aménagement durable des terres, la création d'actifs pour les pauvres, les moyens de subsistance et l'autonomisation, avec la collaboration notamment de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement. La composante Vivres au profit de l'éducation de Children in Local Development<sup>2</sup> entend favoriser l'accès à un enseignement primaire de qualité et un développement général centré sur l'école, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies

---

<sup>1</sup> L'acronyme est MERET-PLUS.

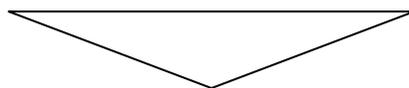
<sup>2</sup> L'acronyme est CHILD.



pour le développement et l'Organisation mondiale de la santé. Ces deux composantes s'inspirent des meilleures pratiques et intègrent la problématique hommes-femmes et la dimension du VIH/sida. Une approche transectorielle de l'ensemble du programme vise à partager les expériences, à nouer des partenariats productifs et à améliorer les systèmes existants de gestion axée sur les résultats.

Chaque année, la composante MERET-PLUS aidera 610 000 bénéficiaires de 500 communautés et la composante Vivres au profit de l'éducation de CHILD profitera à 438 000 bénéficiaires dans les zones où l'insécurité alimentaire est la plus forte en Éthiopie. Le nombre total de bénéficiaires du programme de pays sera de 2,2 millions sur cinq ans. La quantité totale de produits alimentaires nécessaires à l'exécution du programme se monte à 230 000 tonnes, le coût total du programme atteignant 116 millions de dollars, dont 65 millions de dollars pour les denrées alimentaires. Les stratégies de retrait seront basées sur le renforcement des capacités au niveau communautaire, l'amélioration de la sécurité alimentaire, ainsi que sur un désengagement progressif du PAM au profit des partenaires du développement fondé sur l'aide financière.

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Éthiopie 10430.0 (2007-2011) (WFP/EB.2/2006/8/8), lequel requiert 230 000 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 108,2 millions de dollars couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.2/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.



## ANALYSE DE LA SITUATION

1. L'Éthiopie, pays à faible revenu et à déficit vivrier, est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, avec une population de 77,5 millions d'habitants qui s'accroît au rythme de 38 000 individus supplémentaires chaque semaine. Il figure parmi les pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne, avec 31 millions d'habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté<sup>3</sup>, une espérance de vie de 49,9 ans et un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 97 dollars. L'indicateur de développement humain pour 2005 place l'Éthiopie au 170ème rang sur 177 pays<sup>4</sup>. Chaque année, 6 à 13 millions d'Éthiopiens sont menacés par la famine<sup>5</sup>.
2. L'économie nationale repose essentiellement sur l'agriculture de subsistance, caractérisée par de petites exploitations et la pratique de l'élevage. Le secteur agricole emploie 85 pour cent de la population active du pays, représente 45 pour cent du PIB ainsi que 60 pour cent du revenu total des exportations. La productivité agricole est basse en raison d'une faible utilisation d'intrants, de précipitations irrégulières, d'une maigre fertilité des sols et de la dégradation de l'environnement. La dégradation des terres et de l'eau affecte particulièrement les femmes, qui constituent environ 50 pour cent de la main d'œuvre agricole, sont souvent responsables de la collecte de l'eau, du fourrage et du bois de chauffe, et ont un accès limité aux ressources productives<sup>6</sup>.
3. La production alimentaire est inférieure à la demande, et les actifs se sont considérablement amoindris<sup>7</sup>. Le pays dépend largement des importations de denrées alimentaires, dont la majeure partie revêt la forme d'aide; l'aide alimentaire d'urgence représente, d'après les estimations, 10 pour cent de la production céréalière moyenne. Le déficit vivrier est tel que le pays devrait accroître sa production alimentaire de 500 000 tonnes par an pour suivre les besoins de consommation de sa population. Bien que l'Éthiopie reçoive une aide alimentaire importante, le montant moyen de l'aide publique au développement par habitant (12,80 dollars) est inférieur de moitié au montant moyen (22,60 dollars) de l'aide octroyée aux autres pays de l'Afrique subsaharienne<sup>8</sup>.
4. La population rurale est confrontée au problème majeur de l'insécurité alimentaire transitoire et chronique. Les sécheresses récurrentes, les troubles civils et les guerres frontalières, l'épuisement et l'érosion des sols ainsi que la surpopulation humaine et animale figurent parmi les principales causes de l'insécurité alimentaire. La pauvreté et l'insécurité alimentaire varient selon les zones géographiques et les différents systèmes

<sup>3</sup> Le seuil de pauvreté équivaut à 0,45 dollars par jour, Plan de développement accéléré et durable pour l'élimination de la pauvreté (PASDEP), 2005.

<sup>4</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Rapport sur le développement humain, 2005.

<sup>5</sup> PASDEP, 2005.

<sup>6</sup> Les femmes sont davantage affectées par la faible productivité agricole et par la pauvreté parce qu'elles ont moins accès aux services de vulgarisation et aux ressources productives telles que la terre, le crédit et l'emploi. Les conséquences sont particulièrement dures pour les ménages ayant une femme pour chef de famille (voir Ethiopian Economic Association, 2002. *"Land Tenure and Agricultural Development in Ethiopia"*. Addis Abeba).

<sup>7</sup> PASDEP, 2005.

<sup>8</sup> Le montant restreint de l'aide publique au développement limite les complémentarités qui auraient pu voir le jour entre les interventions humanitaires et les programmes de développement réguliers, et empêche de réduire la vulnérabilité aux chocs.



d'exploitation agricole. Les régions montagneuses du Nord-Est, du Sud-Est et du Centre méridional sont les plus peuplées et possèdent un écosystème extrêmement fragile. Les pratiques agricoles couramment employées n'ont pas de caractère durable, et les paysans ne parviennent même rarement à répondre à leurs besoins de subsistance. Le pastoralisme et l'agropastoralisme, qui sont les principales activités de subsistance de plus de 4 millions d'Éthiopiens, sont menacés par de graves problèmes environnementaux. Dans les plaines de l'Est et du Sud-Est, la pénurie de pâturages et la lutte pour des terres permettant de pratiquer des cultures de décrue ont été la cause de conflits interethniques.

5. Les conséquences de cette situation sur la santé sont catastrophiques. La population éthiopienne est l'une des plus vulnérables au monde sur la plan nutritionnel: 44 pour cent des Éthiopiens sont sous-alimentés et 38 pour cent des enfants ont un poids insuffisant pour leur âge<sup>9</sup>. Trente-cinq pour cent seulement de la population rurale a accès à une eau potable, et 21 pour cent dispose de latrines ou de toilettes<sup>10</sup>. Le Gouvernement estime le taux de prévalence du VIH/sida chez les adultes à 4,4 pour cent, avec des taux plus élevés en zone rurale. Les problèmes de santé et de nutrition sont aggravés par une infrastructure sanitaire inadéquate et un accès limité à l'éducation.
6. La pauvreté et l'insécurité alimentaire compromettent les efforts déployés pour améliorer l'éducation. En dépit de progrès significatifs enregistrés au cours de la dernière décennie, le taux de scolarisation net pour 2003/2004 était de 52 pour cent, avec des disparités régionales considérables<sup>11</sup>. Les taux d'alphabétisation reflètent d'importantes disparités entre les zones urbaines et rurales, ainsi qu'entre les sexes: le taux d'alphabétisation est de 49,9 pour cent chez les hommes contre 26,6 pour cent chez les femmes<sup>12</sup>. Un taux d'abandon de 19,3 pour cent dans l'enseignement primaire, le fort absentéisme responsable d'un taux de redoublement de 9,9 pour cent et le manque de revenus des ménages expliquent que seuls 3,8 pour cent de la population suit un enseignement supérieur. Un système de centres d'éducation élémentaire alternative est mis en place dans le but de relever le taux de scolarisation particulièrement bas dans les zones pastorales, mais il est essentiel de conforter les progrès réalisés dans les zones montagneuses en continuant à soutenir les régions encore fragiles. En raison du faible montant des dépenses publiques annuelles consacrées à chaque étudiant, à savoir 4,15 dollars<sup>13</sup>, et des capacités communautaires insuffisantes, l'amélioration du taux de scolarisation obtenue dans de nombreuses zones a mis à rude épreuve l'infrastructure scolaire existante, menaçant ainsi la qualité de l'enseignement.
7. Le faible niveau des compétences (dû au manque d'accès à l'éducation), la faible productivité agricole, le manque d'accès aux technologies de base, la mobilité réduite de la population rurale et l'accès inadéquat aux marchés<sup>14</sup> limitent l'étendue et le type d'activités rémunératrices extra-agricoles qui pourraient être mises en oeuvre, ainsi que le potentiel de diversification des moyens de subsistance. La population rurale est prise dans un cercle

---

<sup>9</sup> Central Statistical Agency, 2005. Enquête sur la démographie et la santé.

<sup>10</sup> PASDEP, 2005.

<sup>11</sup> Central Statistical Authority, 2004. Enquête de suivi de l'action sociale.

<sup>12</sup> Central Statistical Authority, 2004. Enquête de suivi de l'action sociale.

<sup>13</sup> Banque mondiale, 2003. Analyse des dépenses publiques: 25 pour cent de la population rurale doit parcourir plus de 10 km pour atteindre le marché le plus proche.

<sup>14</sup> PASDEP, 2005.



vicieux, où la pauvreté résultant des faibles rendements agricoles perpétue l'insécurité alimentaire et prive les ruraux du droit élémentaire à l'éducation.

8. Le Gouvernement a tenté de diminuer la dépendance du pays vis-à-vis de l'aide alimentaire humanitaire en lançant plusieurs programmes en faveur de la croissance du secteur agricole et en mettant en œuvre des stratégies plus ambitieuses de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Les problèmes d'approvisionnement ont été résolus en fournissant une série d'intrants à rendement potentiellement supérieur. Bien que cette solution ait contribué à augmenter la production, celle des céréales en particulier, il est à craindre que ces gains de production à court terme favorisés par l'extension des cultures ne soient obtenus au détriment du milieu naturel, car les agriculteurs étendent les cultures aux zones humides et marginales. Le Gouvernement reconnaît les faiblesses des anciens programmes de transformation rurale, et des actions correctives ont été incluses dans le PASDEP<sup>15</sup> 2006-2011, qui fixe les priorités suivantes: la poursuite de l'accroissement de la productivité agricole, la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire et la diversification des moyens de subsistance.
9. Des mesures ont été prises dans les zones d'agriculture sédentaire pour délivrer des certificats d'occupation des sols et rationaliser le système d'administration foncière. L'autonomisation des communautés sera également nécessaire pour que les agriculteurs prennent conscience de l'importance que revêt l'aménagement durable des terres.
10. Des programmes complets de développement des secteurs éducatif et sanitaire (ESDP III et HSDP III) ont été institués par le PASDEP, en concertation avec des organes gouvernementaux infranationaux et la communauté des bailleurs de fonds. Ces programmes attribuent à l'éducation un rôle essentiel dans le développement rural et agricole d'une part, urbain et industriel d'autre part, ainsi que dans la création d'une société démocratique et dans la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. ESDP III cherche à améliorer la qualité de l'enseignement et l'équilibre entre les sexes, tout en fournissant des voies d'accès alternatives et des repas dans les écoles primaires.
11. L'équipe de pays des Nations Unies, dont la politique suit la même orientation que celle du Gouvernement éthiopien, a intégré ces stratégies dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD II, 2007–2011). Elle s'efforce également de garantir une transition plus cohérente entre activités de secours, de redressement et interventions visant la sécurité alimentaire à plus long terme. Le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives, conçu et lancé avec l'appui de tous les bailleurs de fonds, facilite également la transition entre les opérations d'urgence et de redressement.

## COOPERATION PASSEE ET ENSEIGNEMENTS TIRES

12. Le programme de pays 2003–2006 était conçu pour servir les objectifs définis dans le PNUAD I. Une évaluation externe de la politique visant à favoriser le développement (2004) et l'évaluation à mi-parcours de 2005, qui englobait l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont conclu à la cohérence du programme de pays avec les priorités du Programme pour le développement durable et la réduction de la pauvreté (SDPRP)<sup>16</sup> en matière de sécurité alimentaire, de décentralisation,

<sup>15</sup> Le PASDEP est la seconde étape du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) pour l'Éthiopie.

<sup>16</sup> Le SDPRP est la première étape du DSRP pour l'Éthiopie.



d'autonomisation et de renforcement des capacités. Le programme de pays a mis un accent particulier sur l'amélioration des moyens de subsistance, l'autonomisation des femmes et le renforcement des capacités dans les communautés rurales, et les écoles. Un système de gestion axée sur les résultats a été mise en œuvre, et l'analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV) a été améliorée en incorporant des enquêtes préliminaires destinées à affiner le ciblage géographique. Un dialogue renforcé avec les intervenants<sup>17</sup> sur les problèmes de politique et de stratégie liés à la sécurité alimentaire, en particulier le Ministère de l'agriculture et du développement rural, la FAO et le PNUD, a donné naissance à la Nouvelle coalition pour la sécurité alimentaire. Le PAM a collaboré avec cette Coalition à la conception du Programme de protection sociale fondé sur des activités productives, auquel il apporte sa contribution par le biais d'une intervention prolongée de secours et redressement (IPSR) constituée de quatre composantes<sup>18</sup>.

13. La principale activité du programme de pays a été la Gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables (MERET), dont deux évaluations d'impact majeures et une analyse du déficit vivrier ont démontré qu'elle a réussi à améliorer la sécurité alimentaire de 1,3 million de bénéficiaires dans 600 communautés réparties dans les 74 districts les plus touchés par l'insécurité alimentaire. L'approche développementale centrée sur la qualité adoptée par MERET a permis une évolution des mesures techniques qui aurait été impossible dans le cadre de grands programmes sociaux. En privilégiant les incitations au lieu des transferts, MERET a utilisé l'aide alimentaire pour promouvoir diverses interventions visant à remettre les terres en état et à soutenir les moyens de subsistance, et a utilisé pour ce faire des méthodes de ciblage géographique et communautaire. Grâce à cette approche, MERET est bien plus intégré et exhaustif que le PPSAP<sup>19</sup>, dont la mise en œuvre bénéficie des outils techniques et de planification de MERET<sup>20</sup>. MERET a développé une fonction unique de renforcement des capacités au niveau des communautés, qui influence les méthodes de participation et les modes de subsistance d'un bout à l'autre des programmes de sécurité alimentaire en Éthiopie. L'autre activité principale est l'alimentation scolaire, qui profite actuellement à plus de 610 000 bénéficiaires. Durant le programme de pays, une initiative a été lancée visant à distribuer des rations alimentaires à emporter à 54 000 écolières et

<sup>17</sup> Ces intervenants comprennent notamment le Ministère de l'agriculture et du développement rural, la FAO, la Banque mondiale et le PNUD.

<sup>18</sup> Outre le programme de pays, le PAM apporte également son aide à l'Éthiopie sous la forme de l'IPSR 10362.0 (2005–2007), constituée de quatre composantes: i) filet de sécurité —2 millions d'indigents chroniques dans 83 districts victimes d'insécurité alimentaire; ii) secours —1,7 million de bénéficiaires souffrant de la faim; iii) alimentation complémentaire ciblée —700 000 femmes enceintes et allaitantes et enfants atteints de malnutrition; et iv) VIH/sida —110 000 bénéficiaires. Une seconde IPSR (10127.0) prête assistance à 100 000 réfugiés.

<sup>19</sup> À la différence du PPSAP, MERET aide les participants à combler leur déficit alimentaire, mais ne répond pas à tous leurs besoins dans ce domaine. Grâce à une combinaison de processus participatifs, au rétablissement des mécanismes de solidarité et à la promotion d'un ensemble varié d'interventions, cette initiative fournit les moyens de combler le déficit vivrier, y compris "de l'intérieur", tout en contribuant à favoriser le développement.

<sup>20</sup> Les activités de développement des ressources naturelles favorisées par MERET font partie intégrante de la plupart des initiatives de sécurité alimentaire mises en œuvre par les organisations non gouvernementales (ONG), les bailleurs de fonds bilatéraux et les organismes des Nations Unies en Éthiopie; le développement de base des ressources naturelles est une condition préalable à la faisabilité et à la viabilité de nombreuses interventions de sécurité alimentaire.



fournir ainsi une incitation supplémentaire à des communautés où la scolarisation des filles était faible.

14. Des synergies ont été créées entre MERET, l'alimentation scolaire et le programme VIH/sida, ainsi qu'entre le programme de pays et l'IPSR. Cet effort combiné a permis d'élargir les activités visant à créer et à protéger les actifs dans les régions soumises à l'insécurité alimentaire. Le programme Children in Local Development (CHILD) a été quant à lui un programme novateur de renforcement des capacités, centré sur l'alimentation scolaire et utilisant les enseignements tirés de MERET. CHILD a pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement en créant des environnements conviviaux pour les enfants et en transformant les écoles en centres de développement locaux.
15. D'importants investissements ont été consentis pour mesurer les résultats. Un système de gestion axée sur les résultats a été conçu et mis en œuvre avec les contreparties afin de fournir en temps voulu des informations fiables sur l'avancement des programmes et l'impact des activités. La FAO a procédé à une analyse coût-avantage de MERET, dont les résultats ont démontré la viabilité économique et financière du projet. Les taux de rendement économique et financier ont dépassé 12 pour cent et les effets ont été largement ressentis sur le plan de la production alimentaire et de la création de revenus et de moyens de subsistance dans les zones rurales, y compris pour des groupes désavantagés tels que les agriculteurs des zones marginales et les ménages ayant une femme pour chef de famille. L'évaluation de l'impact et l'analyse du déficit vivrier ont révélé une réduction de l'insécurité alimentaire de plus de 40 pour cent en cinq ans, et 80 pour cent des personnes interrogées ont déclaré être davantage en mesure de faire face aux chocs et au stress<sup>21</sup>. Les femmes profitent à part égale des actifs créés<sup>22</sup>, et les corvées d'eau, de bois de chauffe et de fourrage qui leur sont dévolues ont été réduites de une à cinq heures par jour. Les compétences techniques et de planification des contreparties et des bénéficiaires ont été accrues, avec la formation de plus de 2 000 membres du personnel et 10 000 ménages. Les études d'impact et l'évaluation à mi-parcours ont constaté que le ciblage de MERET est rigoureux, exhaustif et hautement participatif; l'évaluation à mi-parcours a salué la contribution apportée par MERET à la remise en état de plus de 300 000 hectares de terres dégradées. On estime qu'une capacité de résistance accrue permettra à environ 15 pour cent des bénéficiaires de ne plus avoir besoin de l'aide de MERET d'ici à la fin 2006, puis à 25 autres pour cent d'ici à 2009. Le nouveau ciblage sera basé sur des critères liés à la réduction du déficit vivrier, à une résistance renforcée basée sur les actifs ainsi qu'à un meilleur accès à des offres de développement supplémentaires.
16. Pendant trois années consécutives, les rapports de missions d'évaluation conjointes ont indiqué que, selon le groupe de bailleurs de fonds pour l'aide à l'éducation et le Gouvernement, l'alimentation scolaire avait largement contribué à accroître le taux de scolarisation, à stabiliser la fréquentation scolaire et à réduire le taux d'abandon dans les zones touchées par la sécheresse et les régions pastorales. Le rapport GAR 2004 indiquait que la hausse des taux de scolarisation dans les écoles recevant une aide était en moyenne supérieure de 5,6 pour cent à celle des taux de scolarisation des écoles dépourvues de cette aide et situées dans les mêmes zones; de même, la réduction de l'écart entre les garçons et les filles constatée dans les écoles participant à l'initiative en faveur des filles dépassait de

---

<sup>21</sup> Évaluation de l'impact (PAM–Ministère de l'agriculture et du développement rural, 2002) et Analyse coût-bénéfice (FAO–PAM, 2004).

<sup>22</sup> Résultats du rapport GAR 2004. D'après l'étude sur les Engagements renforcés en faveur des femmes, les femmes ont participé activement aux processus décisionnels concernant la création d'actifs.



35,6 pour cent celle des écoles non participantes<sup>23</sup>. L'évaluation à mi-parcours a conclu que l'alimentation scolaire était essentielle pour permettre aux enfants de recevoir une éducation, qu'elle était mise en œuvre de manière satisfaisante et bien coordonnée, et qu'elle jouait un rôle important et approprié dans l'amélioration des conditions de vie des enfants et de leurs familles. CHILD a contribué aux bons résultats du programme d'alimentation scolaire en améliorant la capacité des structures d'éducation et de développement dans les villages et les districts.

17. Un examen interne du rapport coût-efficacité de MERET indique des valeurs alpha<sup>24</sup> de 0,85 pour les denrées de base importées et une fourchette comprise entre 1,05 et 1,1 pour celles achetées localement. Ceci signifie que le rapport coût-efficacité de MERET est de 85 pour cent pour les denrées de base achetées sur le plan international et de 105–110 pour cent pour les denrées achetées localement. Pour l'alimentation scolaire, un calcul équivalent aboutit à un rapport coût-efficacité de 110 pour cent pour les denrées importées et de 139 pour cent pour celles achetées localement, par rapport à un repas similaire composé d'ingrédients achetés sur les marchés locaux dans les zones d'alimentation scolaire.
18. Le suivi et les études effectués pendant la durée du programme de pays indiquent que l'aide alimentaire utilisée à des fins de développement n'a pas eu d'impact négatif sur les prix des marchés<sup>25</sup>. L'impact exercé sur la production nationale par l'aide alimentaire de MERET d'une part et par les activités d'alimentation scolaire d'autre part a été négligeable, en raison de l'efficacité du ciblage, de l'absence de revenus locaux suffisants pour des achats supplémentaires, et de la taille relativement petite des rations (MERET 3 kilogrammes/jour; alimentation scolaire, un repas par enfant par journée d'école). Le Gouvernement encourage les achats locaux afin de minimiser l'impact sur les marchés et de réduire la dépendance vis-à-vis des importations d'aide alimentaire. Les achats locaux seront prioritaires dans le prochain programme de pays.
19. Les enseignements tirés de la composante MERET et des activités d'alimentation scolaire sont intégrés dans les programmes mis en œuvre par le Gouvernement et d'autres organismes, notamment le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives et le Programme de développement du secteur éducatif. Les directives de mise en valeur des bassins versants (*Community-Based Participatory Watershed Development*), fondée sur la participation des communautés qui s'inspirent de MERET, ont été adoptées par le Gouvernement pour servir de norme lors de la mise en œuvre nationale.

---

<sup>23</sup> Les écoles devant être incluses dans le programme sont sélectionnées par les contreparties des gouvernements locaux, conformément aux critères convenus, parmi lesquels: l'insécurité alimentaire (basée sur l'ACV); la disparité entre les sexes; le faible taux de scolarisation; la difficulté d'accès; la situation en zone rurale; les opportunités de partenariat (avec MERET et d'autres organismes); ainsi que la volonté et la capacité des gouvernements et communautés locaux à soutenir le projet.

<sup>24</sup> Il s'agit du rapport entre le prix des marchés locaux et le coût total encouru par le PAM pour livrer la denrée à la localité destinataire. Les valeurs alpha varient considérablement, mais une valeur bien inférieure à 1,0 suggère la nécessité d'envisager d'autres alternatives.

<sup>25</sup> Abdulai, A., Barrett, C.B. et Hoddinott, J. 2004. "Does Food Aid Really Have Disincentive Effects? New Evidence from Sub-Saharan Africa". Washington, IFPRI; FAO/PAM. 2004. Analyse coût-bénéfice. Rome.



## ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

20. Le nouveau programme de pays s'inspire de l'expérience acquise sur le terrain et participe pleinement aux résultats à moyen terme visés par le PNUAD dans les domaines du redressement, de la sécurité alimentaire et de l'accès aux services sociaux de base. Le nouveau PNUAD indique clairement que: "...Des initiatives telles que MERET seront amplifiées dans le second PNUAD afin de consolider la sécurité alimentaire ainsi que les mécanismes de défense à long terme des communautés rurales en Éthiopie..." Trois domaines ont déjà été identifiés pour la mise en œuvre de programmes conjoints du PAM, de la FAO, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du PNUD, du Fonds international de développement agricole (FIDA) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS); ils revêtent un caractère essentiel pour l'obtention des résultats à moyen terme du PNUAD et font partie intégrante des résultats à moyen terme des activités Vivres au profit de l'éducation de MERET-PLUS et CHILD. Quatre autres domaines de collaboration renforcée ont été convenus, pour lesquels les organismes se sont engagés à mettre en œuvre des programmes conjoints et à les coordonner. Les activités de lutte contre le VIH/sida sont un élément crucial des réalisations à moyen terme visées par le PNUAD; elles seront davantage intégrées dans les deux composantes du programme de pays, et mises en œuvre avec les partenaires du PNUAD.
21. Le programme de pays contribuera à l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui consistent à réduire l'extrême pauvreté et la faim, à assurer l'éducation primaire pour tous, à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, et à assurer un environnement durable. Il a été conçu dans un cadre englobant le PASDEP, le PNUAD et le Plan d'investissement et d'évaluation des besoins des OMD. Le PASDEP a été conçu en fonction des priorités accordées par le SDPRP à la croissance agricole et à la sécurité alimentaire, à la décentralisation et à l'autonomisation, à la réforme de la fonction publique ainsi qu'au renforcement des capacités. Le PASDEP prend également en considération les possibilités d'intervention, encore fragiles, dans les domaines suivants: mise en valeur des ressources humaines, tourisme, plan d'action national pour les femmes, emploi productif et micro-entreprises, VIH/sida, gestion de l'environnement et liens entre villes et campagnes.
22. La convergence autour des objectifs OMD et PASDEP donne naissance aux principes et au cadre de développement du PNUAD II, qui couvrira cinq domaines de coopération stratégiques: la réponse humanitaire, le redressement et la sécurité alimentaire; les services sociaux de base et les ressources humaines; le VIH/sida; une bonne gouvernance; et une croissance économique plus forte. Le programme de pays contribuera à atteindre les résultats à moyen terme du PNUAD dans les domaines du redressement et de la sécurité alimentaire, des services sociaux de base et du VIH/sida, tout en servant les objectifs 2, 4 et 5 du Plan stratégique du PAM ainsi que les priorités 2, 3, 4 et 5 de la politique visant à favoriser le développement.
23. Le but du programme au niveau national est de contribuer à accélérer le développement en vue d'éradiquer la pauvreté; ses finalités sont les suivantes:
- montrer, sous forme d'exemple possible à suivre ailleurs, comment réduire dans des régions fragiles la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire qui en découle en utilisant l'aide alimentaire et une approche collaborative pour créer des actifs multiples et développer la résistance aux chocs;
  - améliorer l'accès à l'école primaire et la qualité de l'enseignement;



- promouvoir l'autonomisation des ménages vulnérables et des groupes de femmes au moyen d'une approche axée sur les communautés et transformer les écoles en centres de développement.
24. Le programme de pays aura deux composantes, l'initiative MERET-PLUS ainsi que l'activité Vivres au profit de l'éducation (VPE) du programme CHILD, qui intégreront des éléments de lutte contre le VIH/sida<sup>26</sup> et la problématique hommes-femmes.
  25. L'initiative MERET-PLUS a été conçue pour s'inscrire dans les domaines de coopération du PNUAD II que sont la réponse humanitaire et le redressement et la sécurité alimentaire; pour ce faire, des éléments de la phase actuelle de mise en œuvre de MERET ont été consolidés et améliorés. MERET-PLUS créera des réseaux sociaux et des actifs productifs qui favoriseront la résistance aux chocs ainsi que l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance. L'aide alimentaire sera fournie sous forme d'incitation aux ménages les plus vulnérables. L'objectif consiste à remettre en état les terres dégradées, à introduire des pratiques et à générer des compétences qui permettront d'améliorer l'aménagement des terres dans les zones fortement dégradées et exposées à l'insécurité alimentaire, tout en diversifiant les sources de revenus et en garantissant la durabilité des ressources naturelles. MERET-PLUS insiste sur l'importance de partenariats efficaces pour un aménagement durable des terres et la mise en œuvre par les communautés d'activités visant à créer des actifs sociaux et biophysiques destinés aux personnes privées de ressources.
  26. L'activité Vivres au profit de l'éducation du programme CHILD s'inscrit dans la stratégie du PASDEP qui consiste à étendre les programmes d'alimentation scolaire; elle permettra d'obtenir les résultats à moyen terme fixés par le PNUAD II pour les services sociaux de base, en améliorant l'accès à un enseignement de qualité des enfants des écoles primaires situées dans les zones sujettes à l'insécurité alimentaire. L'activité VPE de CHILD fera fond sur l'institution rurale la plus appréciée, soit l'école primaire, pour aider les communautés à promouvoir activement l'amélioration de l'environnement scolaire ainsi que l'interaction entre école et communauté<sup>27</sup>.
  27. Les interventions scolaires et communautaires effectuées dans le cadre des composantes MERET-PLUS et VPE-CHILD contribueront au résultat à moyen terme fixé par le PNUAD II dans le domaine du VIH/sida. Des activités de prévention seront entreprises au niveau communautaire: des séances de sensibilisation seront intégrées à toutes les formations, le VIH/sida sera au centre des discussions dans les activités de planification communautaires, des "débats communautaires" seront organisés<sup>28</sup>, et des mécanismes de solidarité communautaire seront encouragés pour soutenir les ménages concernés.
  28. En Éthiopie, 18 millions d'habitants des régions rurales présentent des déficits vivriers allant de 1 à 12 mois et une faible résistance aux chocs; ils n'ont pratiquement pas accès aux possibilités de développement et reçoivent depuis longtemps une aide à long terme

<sup>26</sup> Le précédent programme de pays comportait une troisième composante, une activité VIH/sida en zone urbaine, qui fait désormais partie de l'IPSR. Le nouveau programme de pays traite du VIH/sida en intégrant les méthodologies dans les activités MERET-PLUS et VPE de CHILD.

<sup>27</sup> La population rurale place les écoles primaires au-dessus de toutes les autres institutions (PASDEP, 2005).

<sup>28</sup> Les "débats communautaires" sont destinés à mobiliser les communautés contre le VIH/sida. Ils impliquent la participation de communautés à des discussions permettant de mieux connaître la maladie, d'identifier les causes sous-jacentes de sa propagation, de parvenir à des décisions et de prendre des mesures dans ce domaine.



limitée<sup>29</sup>. Une aide alimentaire correctement ciblée est absolument nécessaire pour aider les communautés les plus pauvres et les ménages vulnérables à satisfaire leurs besoins alimentaires de base tout en soutenant la création de moyens de subsistance durables ainsi que l'accès aux services de base. Ceci revêt une importance particulière dans les zones identifiées par l'ACV, où la disponibilité et l'accès à la nourriture sont particulièrement insuffisants, et où l'aide alimentaire est un élément clé durant les premières phases de développement. L'aide alimentaire ciblée au service du développement garde toute sa place dans le contexte éthiopien, et a fait la preuve de son utilité en ce qu'elle a donné une impulsion aux activités de développement et promu les efforts en faveur d'un système de soutien plus financier.

29. La stratégie du programme consiste à programmer des activités qui se renforcent mutuellement, à promouvoir les synergies et les partenariats, à mobiliser des ressources non alimentaires complémentaires, et à conférer une dimension plus importante au rôle porteur de l'aide alimentaire. La complémentarité des composantes du programme est rendue possible par la mise en commun des méthodes participatives et des technologies locales ainsi que par la définition d'une plate-forme prévue à cet effet. Les résultats à moyen terme visés par le programme sont des résultats qui vont au-delà de seul contexte éthiopien et permettent la diffusion des meilleures pratiques et enseignements tirés au niveau national, régional et international.
30. Les femmes joueront un rôle important dans l'autonomisation des communautés, et des efforts seront consentis pour améliorer leur participation au processus décisionnel ainsi que leur accès au savoir, appuyer les initiatives visant à rendre leurs tâches moins pénibles et promouvoir des activités génératrices de revenus. Les initiatives d'intégration de la problématique hommes-femmes cibleront également les hommes, les enfants et les personnes âgées; elles tireront profit des progrès obtenus grâce à des années de planification participative. La formation comprendra des sessions destinées aux femmes visant à renforcer leur rôle dans la planification et à aplanir les obstacles à l'éducation des filles.
31. Le programme de pays fournira des exemples de bonnes pratiques et des modèles d'intervention favorisant les synergies et les partenariats. L'impact global de ces interventions sera de renforcer la résistance aux chocs, d'améliorer l'accès à l'éducation des enfants en âge d'aller à l'école primaire et de promouvoir des actions communautaires pour rendre autonomes les plus vulnérables, notamment les femmes et les groupes marginalisés. Les résultats à moyen terme visent nombre de problèmes liés à la pauvreté identifiés par le PASDEP et incorporent les objectifs stratégiques du PAM. Les résultats à moyen terme du programme de pays sont les suivants:
  - une capacité accrue à gérer les chocs, à répondre aux besoins alimentaires de base et à diversifier les moyens de subsistance (sous l'égide de MERET-PLUS);
  - une institutionnalisation des pratiques et des systèmes d'aménagement durable des terres au niveau communautaire, et leur reproduction dans d'autres régions (sous l'égide de MERET-PLUS);
  - dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida, un changement durable et productif des comportements et pratiques ancrés dans la communauté (activités conjointes);

---

<sup>29</sup> Central Statistical Authority, 2004. Welfare Monitoring Survey.



- une augmentation du nombre d'enfants scolarisés, fréquentant assidûment l'école et capables de participer en classe (sous l'impulsion de l'activité VPE de CHILD);
  - une amélioration de la qualité de l'éducation et la transformation progressive des écoles en centres de développement locaux (sous l'impulsion de l'activité VPE de CHILD); et
  - la capacité accrue des partenaires d'exécution à planifier et à gérer des programmes d'aide alimentaire (activités conjointes).
32. Les principaux extrants du programme de pays, qui se renforcent mutuellement (voir Annexe II), sont les suivants:
- le nombre de bénéficiaires recevant une aide alimentaire et le niveau d'autonomisation atteint par les communautés;
  - les actifs biophysiques, environnementaux et sociaux couverts et les avantages obtenus;
  - les compétences et capacités acquises par les institutions chargées de la mise en œuvre;
  - les niveaux de scolarisation et d'assiduité, l'acquisition de meilleures techniques d'apprentissage et la participation des enfants à l'amélioration de l'environnement scolaire;
  - la formalisation des efforts de partenariat (y compris ceux liés au PNUAD); et
  - l'intégration des activités d'aménagement durable des terres, de CHILD et de celles concernant le VIH/sida dans les grandes initiatives stratégiques de sécurité alimentaire.

### Composante 1: MERET-PLUS

33. L'initiative MERET-PLUS sera mise en œuvre dans 65 *woredas* (districts) soumis à une insécurité alimentaire chronique dans les régions du Tigré, d'Amhara, d'Oromia, de la "Région des nations, des nationalités et des populations du Sud", de Diré-Dawa et de Somali; ces districts ont été identifiés grâce à des analyses ACV, à des évaluations des systèmes agroécologiques et agricoles et à des observations sur le terrain, en concertation avec le Gouvernement à tous les niveaux. Une attention particulière sera accordée à la sélection des districts présentant une importance stratégique pour les partenaires du PNUAD et la synergie du programme avec l'activité VPE de CHILD et l'IPSR. Les efforts se concentreront sur la création de "points d'impact" pour une efficacité accrue du programme. MERET-PLUS favorisera les programmes communs et encouragera la création d'un cadre d'aménagement durable des terres avec la FAO, le PNUD, la Banque mondiale et d'autres intervenants. Chaque année, environ 122 000 personnes<sup>30</sup> participeront à des activités Vivres pour la création d'actifs dans près de 500 communautés exposées à l'insécurité alimentaire et à des crises récurrentes, soit environ 1,7 million de bénéficiaires sur toute la durée du programme<sup>31</sup>. Les participants recevront une ration alimentaire de 3 kilogrammes de blé par jour de travail, pendant une période maximum de

<sup>30</sup> Les membres d'un ménage participant à l'activité Vivres contre travail (VCT). Ceci suppose une moyenne de cinq personnes par ménage (CSA-2004), soit 609 520 bénéficiaires par an.

<sup>31</sup> Cette estimation est basée sur le chiffre de 609 520 bénéficiaires par an pendant les 5 ans de la durée du programme, avec une participation de 70 pour cent.



trois mois chaque année. Elle constituera une rémunération du travail fourni par les ménages engagés dans la création d'actifs, la restauration des ressources naturelles, la promotion d'activités lucratives novatrices, et les efforts de solidarité. La priorité sera donnée aux groupes les plus démunis, parmi lesquels les ménages à faible revenu ayant une femme ou une personne âgée comme chef de famille, qui recevront une aide dans le cadre d'initiatives de solidarité et d'interventions communautaires. La ration alimentaire contribuera également à réduire considérablement le déficit vivrier des familles exposées à l'insécurité alimentaire et permettra de diminuer leurs dépenses de nourriture.

## **Composante 2: Vivres au profit de l'éducation du programme CHILD**

34. La composante Vivres au profit de l'éducation, qui s'appuiera sur des partenariats productifs, sera mise en œuvre dans le cadre du programme CHILD. Cette composante encouragera la prise en charge durable par les communautés des repas scolaires destinés à soutenir la scolarisation, l'assiduité et la participation active des enfants des écoles primaires habitant dans des zones rurales exposées à l'insécurité alimentaire. Le ciblage se concentrera sur les zones caractérisées par un faible taux de scolarisation et une grande disparité entre les sexes et pouvant bénéficier de partenariats du PNUAD, dans 137 districts où règne une insécurité alimentaire chronique. Cette composante couvrira 438 000 bénéficiaires. La ration comprendra 150 grammes de mélange maïs-soja, 6 grammes d'huile végétale enrichie et 3 grammes de sel iodé par enfant et par jour de classe, et sera fournie sous forme de plats cuisinés à l'école. Dans certaines écoles, les filles (68 000 au total) recevront une ration à emporter de 8 litres d'huile végétale par semestre, pour les inciter à fréquenter l'école. Le PAM cherchera avec ses partenaires des solutions novatrices au problème des abandons scolaires dans les petites classes.
35. Le programme CHILD a été conçu à l'appui de la Directive pour l'organisation de la gestion de l'éducation, de la participation communautaire et du financement de l'éducation du Ministère de l'éducation. Il s'efforcera d'étendre la méthodologie CHILD à l'ensemble du secteur de l'éducation au moyen de partenariats et d'activités de promotion. Le programme de pays, en partenariat avec l'UNICEF, mettra en œuvre dans les écoles ciblées une série complète d'interventions visant à améliorer l'état nutritionnel et sanitaire des écoliers, et soutiendra les efforts visant à transformer les écoles primaires en centres de démonstration des activités en faveur de l'environnement et de la sécurité alimentaire, en collaboration avec le PNUD, la FAO et d'autres organismes spécialisés. Le PAM plaidera avec l'UNICEF et d'autres intervenants en faveur d'une politique de la santé et de la nutrition en milieu scolaire.
36. Le budget proposé de 115 millions de dollars pour le programme de pays est conforme aux règles budgétaires du PAM et compatible avec l'estimation actuelle des ressources disponibles ainsi qu'avec les éventuelles fluctuations des prix des denrées de base et du coût des transports sur la période. Cependant, ce budget couvre uniquement 60 pour cent environ des besoins pouvant être satisfaits grâce aux capacités existantes du PAM et de ses partenaires. La Composante 1 peut prendre rapidement de l'ampleur et aller au-delà de la couverture géographique et humaine actuelle, grâce aux efforts des partenaires du PNUAD, en particulier dans les secteurs offrant un potentiel élevé de synergies avec le programme CHILD et les programmes conjoints du PNUAD. Ceci accentuerait l'impact sur les communautés et accélérerait la régression de l'insécurité alimentaire. La Composante 2 a la capacité de se maintenir à l'échelle actuelle, de répondre à l'accroissement escompté du taux de scolarisation et de s'élargir conformément aux prévisions du PASDEP. Le programme de pays apportera également une aide aux centres d'enseignement élémentaire alternatifs par le biais d'activités d'alimentation scolaire à base



de produits locaux; ces activités s'inscriront dans le cadre de développement de CHILD et bénéficieront de synergies avec MERET-PLUS. L'accent sera mis sur la mise en oeuvre d'une série complète d'interventions visant à améliorer l'état nutritionnel et sanitaire des écoliers dans le cadre de programmes conjoints avec l'UNICEF. Un montant supplémentaire de 82 millions de dollars sur cinq ans sera nécessaire pour élargir le programme de pays et répondre aux besoins de 445 000 et 316 000 personnes supplémentaires, bénéficiant respectivement de l'initiative MERET-PLUS et de l'activité VPE de CHILD. Ces deux composantes seront soumises à l'approbation du Conseil lors de la seconde session ordinaire en 2006.

## STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE

37. Le Ministère de l'agriculture et du développement rural continuera à être le partenaire d'exécution pour la Composante 1 tandis que le Ministère de l'éducation sera celui de la Composante 2 au niveau fédéral, régional et des districts. Les produits alimentaires importés arriveront à Djibouti; le PAM s'occupera du transport jusqu'aux points de livraison avancés (PLA). Une subvention de 100 pour cent sera octroyée pour le transport intérieur, l'entreposage et la manutention afin de financer le transport régional des vivres par les contreparties, depuis les PLA jusqu'aux sites de distribution, dans les districts ou des écoles.
38. Le PAM continuera à aider le Gouvernement à renforcer les capacités de gestion des produits pour les aliments importés ou ceux achetés localement. Le bureau de pays et les bureaux auxiliaires contribueront au renforcement des systèmes de suivi des produits, de la manutention, des stocks, des systèmes de communication et d'établissement des rapports, à tous les niveaux. Conscient de la nécessité impérieuse d'améliorer les conditions de commercialisation en Éthiopie et de renforcer les échanges commerciaux de produits alimentaires entre les zones excédentaires et déficitaires, le PAM continuera à utiliser des aliments achetés localement pour constituer une partie importante de son aide alimentaire pendant la durée du programme. Le PAM élaborera une stratégie plus cohérente avec les bailleurs de fonds afin de soutenir les achats locaux pour les deux composantes, sur la base des résultats globaux actuels des opérations du PAM, qui a acheté localement plus de 150 000 tonnes de produits en 2005. Les objectifs d'achats locaux représenteront 30 pour cent pour le blé et les aliments composés. L'ampleur des achats locaux effectués pour le programme de pays dépendra essentiellement de trois facteurs: i) l'offre; ii) la compétitivité des prix par rapport aux protocoles d'achats du PAM; et iii) la disponibilité des apports de fonds. Pour les achats locaux/régionaux, le coût des produits prévu dans le budget devra peut-être être ajusté si d'importantes fluctuations des prix des denrées se produisent sur les marchés locaux et/ou régionaux.
39. Les contributions gouvernementales sont estimées comme suit: Composante 1 — 7 millions de dollars; Composante 2 — 6 millions de dollars. Ces montants sont élevés si l'on considère que l'Éthiopie fait partie des pays les plus pauvres du monde. L'objectif du programme consiste à créer 30 pour cent de la totalité des actifs au niveau des communautés et des écoles grâce aux contributions et aux mécanismes de solidarité locaux. Vingt pour cent supplémentaires seront créés grâce à des initiatives de partenariat du PNUAD.
40. Les stratégies de retrait des deux composantes sont liées à l'évolution de la vulnérabilité, de la résistance aux chocs et de la sécurité alimentaire des ménages et des communautés. Étant donné que le PAM cible les parties de la population rurale les plus vulnérables et



sujettes aux crises, le retrait progressif de l'aide accordée aux écoles, aux communautés et aux districts sera évalué au cas par cas conjointement avec les partenaires gouvernementaux. À cette fin, le PAM aidera le Ministère de l'agriculture et du développement rural ainsi que le Ministère de l'éducation à renforcer leurs moyens d'analyse et à déterminer que le temps est venu de mettre fin à l'aide alimentaire.

41. Les stratégies de durabilité et de retrait pour la Composante 1 sont basées sur:
  - l'impact favorable des multiples actifs créés, et le fait que l'aide alimentaire ne soit plus nécessaire pour répondre aux besoins de consommation;
  - le passage progressif à l'aide financière à mesure que la situation des marchés s'améliore; et
  - un soutien financier alternatif aux districts, apporté par les partenaires.
42. Les stratégies de durabilité et de retrait pour la Composante 2 sont basées sur:
  - la multiplication des moyens de subsistance grâce à l'accès à l'enseignement général et aux compétences de la vie courante;
  - la diminution du travail des enfants au sein des ménages grâce aux activités du programme CHILD; et
  - les activités d'alimentation scolaire à base de produits locaux dans les zones où la disponibilité alimentaire et les capacités ont été renforcées.
43. Le PAM basera également sa stratégie de retrait sur des aspects porteurs tels que l'institutionnalisation des méthodes et des séries d'interventions prévues par MERET-PLUS et l'activité VPE de CHILD, leur extension "sans frontière" grâce à des formes de soutien alternatives, aux efforts conjoints du PNUAD et à la forte autonomisation des communautés.

---

## GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME

44. Le présent programme de pays s'inspire de son prédécesseur: les deux composantes conservent une importance critique dans le contexte actuel de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire en Éthiopie. L'évaluation à mi-parcours et la mission d'examen préalable entreprise en juin 2005 ont mis en évidence les caractéristiques du programme qui sont conformes aux discussions préliminaires du PNUAD. Le processus d'examen et d'approbation coordonné par les consultants de la FAO et du PAM a comporté des réunions avec les partenaires du PNUAD, les bailleurs de fonds, les ministères des gouvernements fédéraux et régionaux, et des instituts de recherche tels que l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et l'Environmental Economics Policy Forum for Ethiopia (Forum sur la politique économique et environnementale de l'Éthiopie). L'accent a été mis sur les possibilités de partenariats pour les programmes conjoints et les initiatives complémentaires de base. Dans le contexte national de décentralisation et d'harmonisation, un atelier national de formulation et d'approbation des programmes a été organisé. Ce dernier a mis en exergue les activités prioritaires, leur couverture, les modalités d'exécution, les partenariats et les synergies.
45. Le programme de pays consolidera les systèmes GAR existants; les changements induits par les deux composantes seront mesurés sur la base des données de référence, en fonction des indicateurs convenus. Des évaluations d'impact seront entreprises lorsque nécessaire, y compris pour les activités réalisées en commun avec des partenaires. Le système GAR



jouera un rôle majeur pour la diffusion des enseignements, la transparence et la mise en réseau des meilleures pratiques. Le cadre logique a été élaboré à partir de l'expérience acquise et permettra au système S&E d'alimenter les plans de travail conjoints, de favoriser la mise en oeuvre de mesures correctives et de promouvoir l'extension des meilleures pratiques. Environ 10 pour cent de la catégorie Autres coûts opérationnels directs et 5 pour cent de celle des coûts d'appui directs devraient être alloués aux tâches liées à la gestion axée sur les résultats.

46. La mise en oeuvre et le renforcement des capacités au niveau des districts et des communautés bénéficieront d'un appui en temps réel grâce à un système novateur de suivi axé sur l'action (ABM). Ce système permet de prendre rapidement des mesures correctives et de maintenir des normes élevées tout en suscitant une participation plus forte de la communauté, et un sens accru de la propriété des actifs créés. Les données ABM sont sauvegardées dans une base de données capable de produire des modèles au niveau des districts pour le suivi des résultats, applicables à tous les programmes appuyés par le PAM.
47. Les bureaux auxiliaires, en étroite concertation avec les partenaires d'exécution, assureront régulièrement le suivi et la supervision des activités. Six bureaux auxiliaires constituent des antennes du bureau de pays sur le terrain, et utilisent l'ABM pour assurer un suivi proactif et fournir un appui axé sur l'action.
48. La GAR sera également liée à une série d'études de cas financées par le PAM, des organismes des Nations Unies tels que la FAO et le PNUD et des instituts de recherche, qui évalueront la contribution des programmes de développement basés sur l'aide alimentaire. Le bureau de pays du PAM cherchera un appui spécifique auprès du siège et du bureau régional, en particulier auprès des unités chargées des politiques, de l'ACV, de l'alimentation scolaire, de la nutrition et de l'évaluation, en vue d'entreprendre des études sur les activités novatrices prévues par les deux composantes. Les sujets d'étude suivants pourraient être envisagés: l'efficacité du renforcement des capacités; l'institutionnalisation des méthodes de planification; l'appui des partenaires du PNUAD; l'efficacité de l'aide alimentaire; et l'effet synergique des activités aux points d'impact.
49. Le PAM aura recours à une évaluation externe à mi-parcours, à une évaluation finale réalisée conjointement avec les partenaires du PNUAD, et à une analyse de la vulnérabilité pour déterminer dans quelles communautés et écoles entreprendre, poursuivre ou mettre un terme aux activités d'aide alimentaire. Le PAM et ses partenaires évalueront et renforceront l'avantage comparatif que présente le renforcement des capacités des communautés et des institutions, en particulier dans les domaines de la planification et de l'évaluation participatives.
50. Le PAM, le Ministère des finances et du développement économique et le bureau régional faciliteront la coordination globale de la mise en oeuvre. Le Ministère de l'agriculture et du développement régional ainsi que le Ministère de l'éducation rendront régulièrement compte des progrès réalisés au Ministère des finances et du développement économique ainsi qu'au PAM. Pour la Composante 1, une Unité nationale de service et de promotion au niveau fédéral et plusieurs Unités régionales de service et de promotion seront épaulées par des volontaires des Nations Unies et du personnel d'appui dans les domaines de la gestion, des capacités techniques et du suivi. La Composante 2 s'attachera à développer les capacités de l'Unité des programmes et de la planification du développement du secteur éducatif, au niveau fédéral, des coordonnateurs régionaux, des Comités régionaux de coordination des projets et des coordonnateurs des districts, via le programme CHILD et ses partenaires.



51. Avec l'appui du Ministère des finances et du développement économique, le bureau de pays du PAM entreprendra une mobilisation des ressources en mettant en avant les résultats obtenus par le programme. Le programme sera passé en revue chaque année dans le cadre du PNUAD et des visites conjointes seront organisées dans les communautés et les écoles pour les bailleurs de fonds, les partenaires des Nations Unies et les principaux décideurs. Lors de l'examen annuel du programme, seront évalués, entre autres, les progrès réalisés dans les domaines suivants: Engagements renforcés en faveur des femmes, résultats et extrants à moyen terme du PNUAD et indicateurs correspondants du programme de pays.



**ANNEXE I-A**

| <b>VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET RÉPARTITION DES VIVRES</b> |                                      |                                       |                                |  |
|---|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|--|
| <b>Composante</b>   | <b>Quantité de produits (tonnes)</b> | <b>Répartition par composante (%)</b> | <b>Nombre de bénéficiaires</b> | <b>Pourcentage de femmes bénéficiaires</b> |
| <b>Composante 1—MERET—PLUS</b>  |                                      |                                       |                                |  |
|   | 164 585                              | 72                                    | 1 741 004                      | 50   |
| <b>Composante 2—VPE du programme CHILD</b>                                    |                                      |                                       |                                |  |
|   | 65 578                               | 28                                    | 437 633                        | 42   |
| <b>Total pour le programme de pays</b>  | <b>230 163</b>                       | <b>100</b>                            | <b>2 178 637</b>               |  |

## ANNEXE I-B

| TYPE DE PRODUITS ET TAILLE DES RATIONS     |                               |   |  |
|--|-------------------------------|---|--|
| Composante                                 | Type de produits alimentaires | Taille de la ration individuelle (par personne et par jour) | Apport nutritif: kcal, % protéinocalorique (ration totale) |
| <b>Composante 1—MERET-PLUS</b>             |                               |   |  |
|  | Blé                           | 3 kg <sup>1</sup>   | 2 284 kcal, 13%  |
| <b>Composante 2—VPE du programme CHILD</b> |                               |   |  |
|  | Mélange maïs-soja             | 150 g   | 617 kcal, 16,7%  |
|  | Huile végétale                | 6 g   |  |
|  | Sel                           | 3 g   |  |

<sup>1</sup> La ration de 3 kilogrammes est la ration individuelle complète distribuée par journée de travail, pour subvenir aux besoins alimentaires d'une famille moyenne de cinq membres.



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU  
PROGRAMME DE PAYS—ÉTHIOPIE 10430.0 (2007–2011)**

| <b>Chaîne de résultats (modèle logique)</b>  | <b>Indicateurs de résultats</b>   | <b>Risques et hypothèses</b>  | <b>Ressources nécessaires</b>  |
|--|---|---|--|
| <b>Résultats à moyen terme du PNUAD</b>  | <b>Indicateurs de résultats du PNUAD</b>  |   |  |
| Réponse humanitaire, redressement, et sécurité alimentaire;<br>Services sociaux de base;<br>VIH/sida.  |   |   |  |
| <b>Résultats à moyen terme du programme de pays</b>  | <b>Indicateurs de résultats du programme de pays</b>  |   |  |
| 1. Capacité accrue de gestion des chocs, de satisfaction des besoins alimentaires de base, et de diversification des moyens de subsistance. (PAM-OS2).     | 1.1 Pourcentage des ménages déclarant que leur revenu a augmenté, par sexe.<br>1.2 Pourcentage des ménages déclarant que leur déficit alimentaire a diminué de deux mois au moins.  | Les marchés favorables aux produits et aux services de première nécessité l'emportent.  | Total des ressources allouées aux composantes du programme de pays (de base) exprimé en valeur: 116 millions de dollars  |
| 2. Pratiques et systèmes d'aménagement durable des terres (SLM) institutionnalisés au niveau communautaire et reproduits dans d'autres régions. (PAM-OS2). | 2.1 Pourcentage des ménages qui créent des actifs (physiques et biologiques) initialement grâce aux VCT, actifs qui par la suite sont entretenus de manière autonome.<br>2.2 Nombre de régions non couvertes par l'initiative MERET et employant des méthodes SLM.<br>2.3 Pourcentage des ménages reproduisant des technologies familiales et des pratiques améliorées. | La SLM est acceptée comme cadre de collaboration par les partenaires et appuyée par le Gouvernement.  | Composante 1:<br>72 millions de dollars<br>Composante 2:<br>44 millions de dollars<br><br>Contribution gouvernementale escomptée totale:<br>12,7 millions de dollars |
| 3. Modifications durables et productives de comportement et de pratiques ancrées au sein de la communauté et en rapport avec le VIH/sida. (PAM-OS3).       | 3.1 Pourcentage de communautés participant au Débat communautaire qui applique les recommandations de pratiques comportementales positives.<br>3.2 Pourcentage d'écoles et de communautés pratiquant des activités de prévention, d'atténuation d'impact et de sensibilisation des hommes et des femmes en matière de VIH/sida.   | Les personnes atteintes du VIH/sida souhaitent participer aux activités liées au VIH/sida (sans stigmatisation). Les personnes désirent modifier leur comportement à l'égard du VIH/sida. |  |



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU  
PROGRAMME DE PAYS—ÉTHIOPIE 10430.0 (2007–2011)**

| Chaîne de résultats (modèle logique)  | Indicateurs de résultats  | Risques et hypothèses   | Ressources nécessaires |
|---|---|---|------------------------|
| 4. Augmentation des inscriptions, de l'assiduité scolaires et de la participation active des enfants (des deux sexes) à l'école. (PAM-OS4).                     | 4.1 Effectif scolarisé: nombre de filles et de garçons scolarisés dans des écoles bénéficiant de l'aide du PAM.<br>4.2 Taux net de scolarisation: 55 pour cent des garçons et des filles en âge d'aller à l'école primaire sont scolarisés dans des écoles bénéficiant de l'aide du PAM.<br>4.3 Taux d'assiduité: 90 pour cent des garçons et des filles inscrits dans des écoles bénéficiant de l'aide du PAM fréquentent régulièrement les cours pendant l'année scolaire.<br>4.4 Taux d'abandon des filles et des garçons dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.<br>4.5 Ratio d'inscription des filles par rapport aux garçons bénéficiant de l'aide du PAM.<br>4.6 Perception des professeurs quant à la capacité de concentration et d'apprentissage (de participation active) des enfants en classe, qui serait imputable à l'alimentation scolaire. | La situation politique et la sécurité permettent la mise en œuvre d'activités de développement.<br><br>Les professeurs sont motivés (et rémunérés rapidement) et désireux d'exercer leurs fonctions avec zèle.<br><br>Les écoliers des deux sexes désirent acquérir des connaissances.<br><br>Les établissements primaires mettent à disposition les aides nécessaires à l'apprentissage. |                        |
| 5. Amélioration de la qualité de l'éducation et transformation progressive des établissements scolaires en centres consacrés au développement local. (PAM-OS4). | 5.1 Taux d'achèvement.<br>5.2 Pourcentage des associations de parents d'élèves considérant les écoles comme des centres de développement local.   | Il y a suffisamment de fonds Autres COD pour dispenser une formation continue aux coordonnateurs de l'alimentation scolaire, et couvrir les rotations du personnel gouvernemental.  |                        |
| 6. Partenaires d'exécution en mesure de planifier et de gérer des programmes alimentaires. (PAM-OS5).   | 6.1 Nombre de partenaires d'exécution du PAM ayant la capacité de reprendre la planification et la gestion de programmes alimentaires.<br>6.2 Pourcentage de ménages satisfaits de l'appui technique et gestionnaire.<br>6.3 Pourcentage de membres de la communauté qui évaluent l'efficacité ou la grande efficacité de leurs comités VPE du programme CHILD.<br>6.4 Nombre d'initiatives de développement intégrant des enseignements de MERET et de CHILD.  | Il y a suffisamment de fonds Autres COD pour appuyer le renforcement des capacités dans les domaines de la planification et de la gestion des programmes alimentaires.  |                        |



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU  
PROGRAMME DE PAYS—ÉTHIOPIE 10430.0 (2007–2011)**

| Chaîne de résultats (modèle logique)   | Indicateurs de résultats   | Risques et hypothèses   | Ressources nécessaires  |
|--|--|---|---|
| <b>Résultats à court terme du programme de pays</b>  | <b>Indicateurs de résultats</b>  |   | <b>Plan de suivi du bureau de pays</b>  |
| 1.1 Mise en valeur des terres dégradées: 125 000 ha.   | 1.1.1 Nombre d'hommes et de femmes bénéficiaires prenant part à la bonification des terres appuyée par le PAM.<br>1.1.2 Hectares de terres dégradées bonifiés.<br>1.1.3 Pourcentage d'activités répondant aux normes techniques.                                 | Le Gouvernement procure en temps voulu un appui technique et financier adéquat.         | Budget prévisionnel total (de base):<br>796 850 dollars<br><br>Budget prévisionnel Autres COD:<br>543 000 dollars<br><br>Budget prévisionnel CAD:<br>253 850 dollars    |
| 1.2 Perfectionnement des pratiques de gestion de la fertilité des sols.  | 1.2.1 Nombre et types de technologies introduites en matière de gestion de fertilité des sols.<br>1.2.2 Nombre de sites MERET appliquant des technologies perfectionnées de gestion de fertilité des sols.   |   | Préparer un plan de mesure des performances pour suivre les résultats des composantes du programme de pays avec des partenaires d'exécution:<br>5 000 dollars.          |
| 1.3 Chaque année, 118 000 bénéficiaires ont participé à des activités créatrices d'actifs et génératrices de revenu rémunérées en vivres dans 500 communautés (villages) exposées à l'insécurité alimentaire (65 districts). | 1.3.1 Nombre de bénéficiaires hommes et femmes participant à des programmes VCT.<br>1.3.2 Quantités de vivres distribuées dans le cadre des programmes VCT.<br>1.3.3 Nombre et types d'actifs créés.<br>1.3.4 Nombre et types d'activités rémunératrices créées. | Les marchés incitent les exploitants agricoles à produire plus de légumes et de fruits. | Institutionnalisation du système GAR pour la collecte, l'analyse et l'examen systématique et régulier des données sur les résultats du PAM et des IP:<br>75 000 dollars |
| 1.4 Possibilités de développement du tourisme écologique et culturel.  | 1.4.1 Nombre de sites développés éventuellement dans chaque région.  |   | Faciliter les examens GAR à tous les niveaux de gestion (district, régional et fédéral):<br>15 000 dollars.   |
| 1.5 Amélioration de l'accès aux points d'eau.  | 1.5.1 Réduction de 50 pour cent du temps employé à recueillir de l'eau.<br>1.5.2 Groupes fonctionnels d'utilisateurs d'eau établis.  |   | Faciliter les évaluations autonomes axées sur les composantes à tous les  |
| 1.6 Techniques de transformation permettant des gains de temps et un meilleur rendement divulguées aux "points d'impact".  | 1.6.1 Nombre des ménages formés à l'utilisation des techniques de transformation permettant des gains de temps et un meilleur rendement aux points d'impact.   |   |   |
| 1.7 Meilleure accessibilité des marchés.   | 1.7.1 Nombre de communautés ayant un meilleur accès aux marchés.<br>1.7.2 Nombre de groupes de commercialisation organisés.  |   |   |



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU  
PROGRAMME DE PAYS—ÉTHIOPIE 10430.0 (2007–2011)**

| Chaîne de résultats (modèle logique)  | Indicateurs de résultats   | Risques et hypothèses | Ressources nécessaires   |
|---|--|-----------------------|--|
| 2.1 Accroissement de la capacité technique des partenaires d'exécution (IP) et des communautés ciblées.   | 2.1.1 Nombre d'agents IP bénéficiant d'une formation au développement participatif des bassins versants.<br>2.1.2 Nombre de communautés ayant des plans complets de mise en valeur des bassins versants.   |                       | niveaux: 10 000 dollars<br>Suivi effectué sur le terrain par le personnel du Bureau de pays/auxiliaire du PAM et par celui des IP: 656 850 dollars |
| 2.2 Amélioration de la capacité des communautés ciblées à gérer le cycle des projets concernant les ressources naturelles.                                      | 2.2.1 Pourcentage de sites MERET révisant les plans à l'aide de modèles d'évaluation des résultats.<br>2.2.2 Pourcentage d'équipes de planification et de villageois formés à la gestion du cycle des projets concernant les ressources naturelles.                                    |                       | Deux examens annuels au niveau régional et fédéral: 15 000 dollars   |
| 2.3 Contrôle, diffusion et adaptation des méthodes et des techniques SLM.   | 2.3.1 Mesure dans laquelle des méthodes SLM ont été adoptées dans des zones limitrophes des zones de protection des moyens de production.<br>2.3.2 Nombre de groupes d'exploitants agricoles engagés dans une recherche d'adaptation des méthodes SLM.                                 |                       | Le Bureau de pays consolide les rapports du bureau de terrain et entreprend des mesures correctives avec le Gouvernement: 10 000 dollars           |
| 2.4 Activation des mécanismes de solidarité communautaires et apport d'un appui afin de les rendre fonctionnels.  | 2.4.1 Nombre de groupes d'utilisateurs opérationnels créés pour gérer des actifs et/ou générer des revenus.<br>2.4.2 Type d'actif créé au profit des ménages pauvres grâce aux mécanismes de solidarité.   |                       | Élaborer des rapports GAR annuels: 10 000 dollars  |
| 3.1 Prise de conscience accrue des effets du VIH/sida sur la sécurité alimentaire parmi les populations vulnérables des communautés partenaires.                | 3.1.1 Nombre de pratiques comportementales introduites.<br>3.1.2 Nombre d'équipes organisant des débats communautaires sur le VIH/sida.<br>3.1.3 Pourcentage d'écoles où ont été organisées des activités de sensibilisation à la problématique hommes-femmes et de prévention du VIH. |                       |  |
| 3.2 Renforcement de la capacité des partenaires d'exécution au niveau des districts et des régions à intégrer la dimension VIH/sida dans leur travail régulier. | 3.2.1 Nombre des agents des partenaires d'exécution ayant été formés dans les domaines de la problématique hommes-femmes et du VIH/sida.   |                       |  |



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU  
PROGRAMME DE PAYS—ÉTHIOPIE 10430.0 (2007–2011)**

| Chaîne de résultats (modèle logique)   | Indicateurs de résultats  | Risques et hypothèses  | Ressources nécessaires |
|--|---|--|------------------------|
| 4.1 Nombre des enfants scolarisés dans le primaire qui reçoivent des repas à l'école dans 137 districts exposés à l'insécurité alimentaire: 438 000. | 4.1.1 Nombre d'élèves (filles et garçons) recevant des repas à l'école dans les établissements du primaire appuyés par le PAM.<br>4.1.2 Quantités de vivres, par type, distribuées dans les écoles appuyées par le PAM.   | Les parents sont convaincus des bienfaits de l'enseignement et désirent que leurs enfants aillent à l'école.<br><br>Le Gouvernement fournit en temps voulu un financement adéquat. Les villageois appuient le programme d'alimentation scolaire en fournissant d'autres produits alimentaires et non alimentaires.<br><br>Les achats locaux représentent l'objectif ciblé des 30 pour cent du total des achats de produits alimentaires (permettant ainsi aux tonnages d'atteindre les niveaux visés). |                        |
| 4.2 Consensus national pour la fourniture des repas scolaires.   | 4.2.1 Nombre d'ateliers conduits pour promouvoir la fourniture de repas scolaires.  | Le financement des Autres COD est suffisant pour organiser les ateliers.<br><br>Le programme est confondu avec le débat relatif à l'aide alimentaire.  |                        |
| 4.3 Fourniture de rations aux jeunes filles dans le but de réduire la disparité entre les garçons et les filles.                                     | 4.3.1 Nombre de jeunes filles recevant des rations à emporter.  | Des fonds sont disponibles pour continuer à appuyer cette initiative qui prend rapidement une grande envergure grâce à son succès.   |                        |
| 4.4 Développement et exécution du projet pilote d'alimentation scolaire à base de produits locaux.   | 4.4.1 Nombre d'écoles mettant en oeuvre ce projet pilote.<br>4.4.2 Pourcentage de VPE de provenance locale pour les écoles.   | L'éventualité d'une collaboration avec la FAO se concrétise.<br><br>Il y a assez de financements d'Autres COD pour l'exécution du projet pilote.   |                        |
| 4.5 Réception et distribution en temps voulu de rations alimentaires de qualité et quantités adéquates.  | 4.5.1 Pourcentage d'écoles recevant une ration adéquate de chaque denrée.<br>4.5.2 Pourcentage de vivres perdus ou abîmés en milieu scolaire après leur réception en bon état.<br>4.5.3 L'huile végétale est distribuée selon la ration prévue.<br>4.5.4 Pourcentage de jours d'école où sont distribués les produits alimentaires à compter de leur réception à l'école. | Les Bureaux régionaux de l'Éducation sont capables de transporter les vivres à temps.<br><br>Disponibilité d'équipements de stockage adéquats au niveau des écoles.<br><br>Il y a suffisamment de fonds Autres COD disponibles pour assurer la formation continue des coordonnateurs de l'alimentation scolaire, et couvrir la rotation des effectifs gouvernementaux.   |                        |



**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU  
PROGRAMME DE PAYS—ÉTHIOPIE 10430.0 (2007–2011)**

| Chaîne de résultats (modèle logique)   | Indicateurs de résultats  | Risques et hypothèses  | Ressources nécessaires |
|--|---|--|------------------------|
| 5.1 Exécution du Plan-cadre du programme CHILD dans l'ensemble des écoles bénéficiant d'une aide du PAM.   | 5.1 Pourcentage des écoles où le Plan-cadre du programme CHILD est exécuté.<br>5.2 Nombre d'écoles où la série complète d'interventions visant à améliorer l'état nutritionnel et sanitaire des écoliers est entreprise avec la collaboration des communautés.  | Il y a suffisamment de fonds Autres COD disponibles pour assurer la formation continue des coordonnateurs de l'alimentation scolaire, et couvrir la rotation des effectifs gouvernementaux.<br><br>La collaboration avec d'autres organismes de l'ONU se concrétise. |                        |
| 6.1 Amélioration de la capacité des partenaires d'exécution d'identifier les besoins alimentaires, de réaliser des programmes alimentaires, et de développer des stratégies et des mécanismes de retrait.            | 6.1.1 Nombre des partenaires d'exécution du PAM qui utilisent les services techniques du PAM pour être mieux à même d'identifier les besoins alimentaires, de réaliser des programmes alimentaires et de développer des stratégies et des mécanismes de retrait.<br>6.1.2 Nombre des agents nationaux (experts agricoles ou de l'enseignement) aux niveaux national, régional et des districts formés à la GAR.<br>6.1.3 Pourcentage de rapports de suivi des résultats reçus en temps voulu. | Il y a suffisamment de fonds Autres COD disponibles pour appuyer le développement des capacités.   |                        |
| 6.2 Meilleur dialogue avec les partenaires d'exécution pour identifier les domaines potentiels de coopération technique et financière.   | 6.2.1 Nombre de domaines de coopération financière et technique créés entre le PAM et ses partenaires d'exécution.<br>6.2.2 Nombre de modalités de partenariat établies avec des organismes de l'ONU, le Projet du Millénaire et d'autres partenaires d'exécution.  | Disponibilité d'un personnel motivé et formé à différents niveaux.   |                        |
| 6.3 Amélioration de la programmation et de l'efficacité de l'aide alimentaire en diffusant les résultats des programmes et en mobilisant avec les partenaires assez de ressources additionnelles et complémentaires. | 6.3.1 Nombre des meilleures pratiques du programme de pays attestées et diffusées.<br>6.3.2 Quantité de ressources additionnelles et complémentaires mobilisées et employées (en espèces et en nature).   | L'obtention d'un appui adéquat de la part d'ODK (Bureau régional de Kampala (Afrique orientale et centrale)) et du siège pour les activités de promotion et de mobilisation des ressources.  |                        |



## ANNEXE III

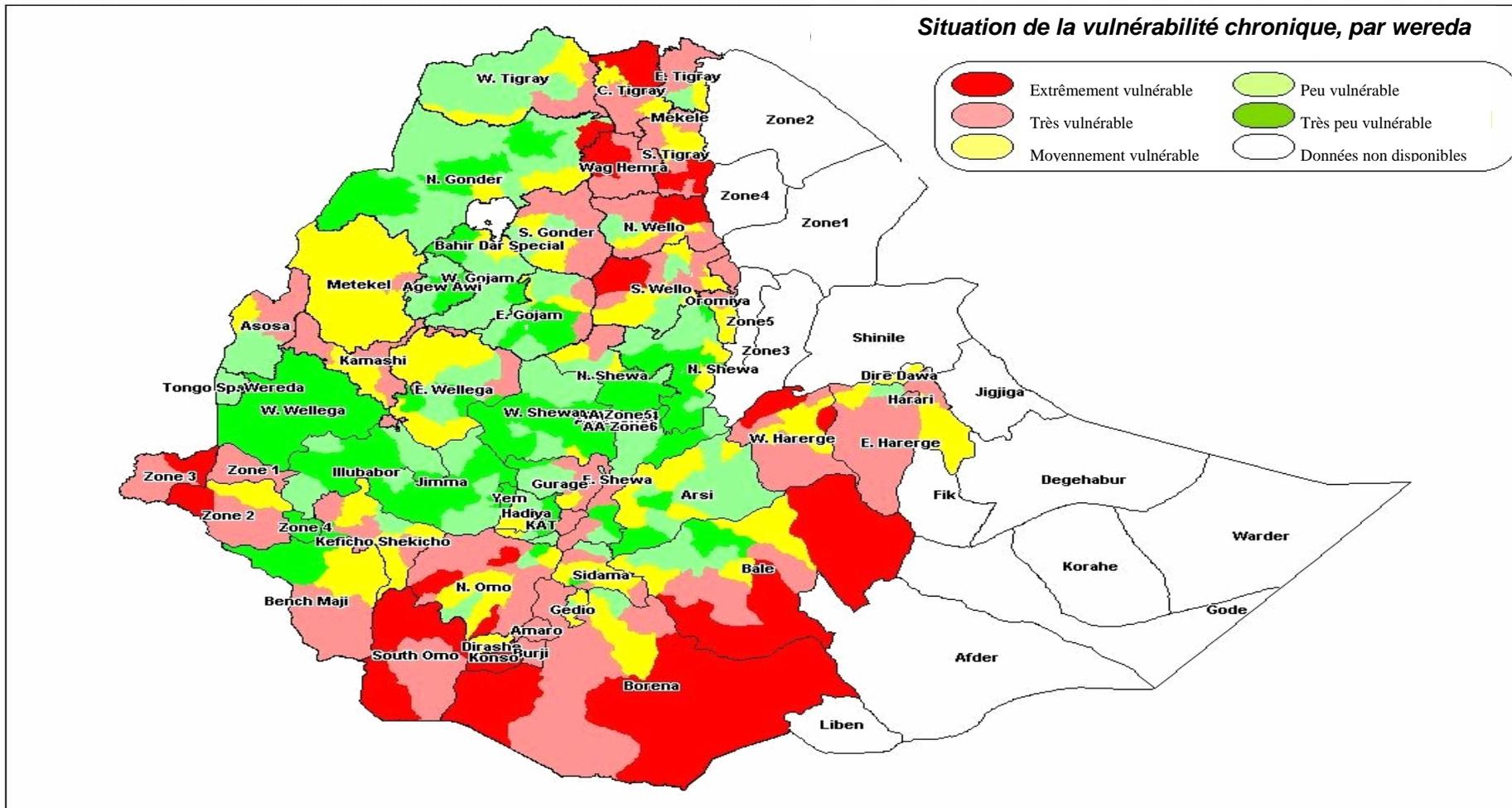
| <b>PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS<br/>ÉTABLI POUR L'ÉTHIOPIE 10430.0 (2007–2011)<br/>COMPOSANTES FONDAMENTALES (en dollars)</b> |                     |                     |                    |
|---|---------------------|---------------------|--------------------|
|   | <b>Composante 1</b> | <b>Composante 2</b> | <b>Total</b>       |
| Produits alimentaires (tonnes)  | 164 585             | 65 578              | <b>230 163</b>     |
| Produits alimentaires (valeur)  | 39 500 400          | 25 104 544          | <b>64 604 944</b>  |
| Transport extérieur   | 8 979 217           | 3 577 720           | <b>12 556 937</b>  |
| TTEM (total)  | 13 418 741          | 7 098 130           | <b>20 516 871</b>  |
| TTEM (coût par tonne)   | 81 53               | 108.24              |                    |
| Autres COD  | 2 873 520           | 2 556 749           | <b>5 430 269</b>   |
| <b>Total COD</b>  | <b>64 771 878</b>   | <b>38 337 143</b>   | <b>108 183 170</b> |
| CAD <sup>1</sup>  | 2 804 557           | 2 269 592           | <b>5 074 149</b>   |
| CAI <sup>2</sup>  | 4 730 350           | 2 842 471           | <b>7 572 822</b>   |
| <b>Coût total pour le PAM</b>   | <b>72 306 786</b>   | <b>43 449 207</b>   | <b>115 755 992</b> |
| <b>Contribution du Gouvernement</b>   | <b>6 663 150</b>    | <b>5 987 208</b>    | <b>12 650 358</b>  |

<sup>1</sup> Le montant des CAD est un chiffre indicatif présenté à titre d'information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est réexaminée et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

<sup>2</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.



## Programme de pays—Éthiopie 10430.0 (2007–2011)



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

|            |   |
|------------|---|
| ABM        | Suivi axé sur l'action  |
| ACV        | analyse et cartographie de la vulnérabilité   |
| CAD        | coûts d'appui directs   |
| CAI        | coûts d'appui indirects   |
| CHILD      | Children in Local Development (Les enfants et le développement local)   |
| COD        | coûts opérationnels directs   |
| DSRP       | document de stratégie pour la réduction de la pauvreté  |
| ESDP       | Programme de développement du secteur éducatif  |
| FAO        | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture   |
| FIDA       | Fonds international de développement agricole   |
| GAR        | gestion axée sur les résultats  |
| HSDP       | Programme de développement du secteur sanitaire   |
| IFPRI      | Institut international de recherche sur les politiques alimentaires   |
| IPSR       | intervention prolongée de secours et de redressement  |
| MERET      | Gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables |
| MERET-PLUS | MERET par le biais des partenariats et de la solidarité des utilisateurs des terres                           |
| ODK        | Bureau régional de Kampala (Afrique orientale et centrale)  |
| OMD        | objectif du Millénaire pour le développement  |
| OMS        | Organisation mondiale de la santé   |
| ONG        | organisation non gouvernementale  |
| OS         | objectif stratégique  |
| PASDEP     | Plan de développement accéléré et durable pour l'élimination de la pauvreté                                   |
| PIB        | Produit intérieur brut  |
| PLA        | point de livraison avancé   |
| PNUAD      | Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement   |
| PNUD       | Programme des Nations Unies pour le développement   |
| PPSAP      | Programme de protection sociale fondé sur des activités productives   |
| RSPU       | Unité régionale de service et de promotion  |
| S&E        | suivi et évaluation   |
| SDPRP      | Programme pour le développement durable et la réduction de la pauvreté  |
| TIEM       | transport intérieur, entreposage et manutention   |
| UNICEF     | Fonds des Nations Unies pour l'enfance  |
| VCT        | Vivres contre travail   |
| VPE        | Vivres au profit de l'éducation   |

